



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chooz-Le-circuit-primaire-du-reacteur-2-trop-chaud-pendant-trop-longtemps>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Chooz : Le circuit primaire du réacteur 2 trop chaud pendant trop longtemps**

16 novembre 2017

France : Chooz : Le circuit primaire du réacteur 2 trop chaud pendant trop longtemps

Alors que le réacteur 2 est en plein redémarrage, la température du circuit primaire est montée au delà du seuil autorisé de 4 degrés. Les équipes n'ont pas réussi à le faire revenir à une température adéquate dans les délais prescrits par les règles d'exploitation. Communication minimale de l'exploitant qui signale l'évènement mais n'explique en rien le pourquoi du comment.

Ce que dit EDF :

Le 16/11/17

Non respect d'une règle d'exploitation sur l'unité de production n°2

Le 12 novembre 2017, l'unité de production n°2 est en arrêt programmé pour maintenance et rechargement de son combustible, depuis le 5 août 2017.

A 4h44, dans le cadre des opérations de redémarrage, les équipes de la centrale procèdent à des essais programmés, destinés à contrôler l'étanchéité de vannes permettant l'isolement de l'un des circuits de refroidissement. A 5h50, les équipes constatent que **la température du circuit primaire dépasse de 4 degrés la température requise par les règles d'exploitation**. Les équipes de la centrale ont alors immédiatement procédé aux manœuvres permettant de revenir à une température réglementaire.

Cet événement n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations et sur la sécurité des intervenants. Néanmoins, **la durée tolérable de ce dépassement** de faible amplitude (1h) **ayant été dépassée** de 6 minutes, **cet événement constitue un écart aux Spécifications Techniques**

d'Exploitation (STE). Il a été déclaré le 14 novembre 2017 à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au **niveau 1** de l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-chooz/actualites/non-respect-d-une-regle-d-exploitation-sur-l-unite-de-production-ndeg2>

Ce que dit l'ASN :

Le 28/11/2017

Non-respect des spécifications techniques d'exploitation du réacteur 2

Le 14 novembre 2017, l'exploitant de la centrale nucléaire de Chooz a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un évènement significatif pour la sûreté relatif au non-respect des spécifications techniques d'exploitation du réacteur 2.

Le 12 novembre 2017, le réacteur 2 est en arrêt pour maintenance et renouvellement du combustible ; l'exploitant procède à la montée progressive en pression et en température du circuit primaire (circuit détenant les assemblages de combustible) en vue de son redémarrage.

Dans ce cadre un **essai destiné à vérifier l'isolement entre le circuit primaire et le circuit qui assure le refroidissement du réacteur à l'arrêt est réalisé**. La réalisation de cet essai autorise l'indisponibilité de deux pompes du système d'injection de sécurité, sous réserve de ne pas maintenir la température du circuit primaire à plus de 180 °C pendant plus d'une heure.

L'exploitant constate le **dépassement de cette limite** (184°C) pendant 1 h 26, avant de procéder au retour à la température spécifiée.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence sur les installations, sur l'environnement ou sur les travailleurs. Il a néanmoins été classé au **niveau 1** de l'échelle INES en raison du **non-respect des spécifications techniques d'exploitation** en vigueur.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-specifications-techniques-d-exploitation-du-reacteur3>